

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 17 janvier 2022 par visioconférence.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #2 - Richard Bizier
Siège #3 - Mario Chiasson
Siège #4 - Rachel Goupil
Siège #5 - Daniel Thibault

Formant quorum sous la présidence de M. Mario Chiasson, représentant de la municipalité de Sainte-Justine

M. Pierre Morneau, directeur général, assiste également à la séance et agira à titre de greffier de l'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Président déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

01-01-22

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 17 janvier 2022 tel que modifié.

LE POINT 7.1 A ÉTÉ AJOUTÉ AU VARIA.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2021
 - 3.1 - SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE DÉCEMBRE 2021
 - 3.1.1 - PROCÉDURE DE REMPLACEMENT TEMPORAIRE DU DIRECTEUR
 - 3.1.2 - MISE À JOUR AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES
 - 3.1.3 - VIDÉO PROMOTIONNELLE - RECRUTEMENT DE POMPIERS
- 4 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER
- 5 - AFFAIRES COURANTES
 - 5.1 - DÉROULEMENT DES RENCONTRES
 - 5.2 - AUGMENTATION SALARIALE
 - 5.3 - SORTIES DU MOIS
- 6 - CORRESPONDANCE
- 7 - VARIA
 - 7.1 - SIGNATAIRE AU COMPTE
- 8 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

02-01-22

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2021

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 15 décembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

3.1 - SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE DÉCEMBRE 2021

03-01-22

3.1.1 - PROCÉDURE DE REMPLACEMENT TEMPORAIRE DU DIRECTEUR

Une procédure de remplacement temporaire du directeur incendie en cas de congé maladie prolongé est proposée par M. Morneau.

IL EST PROPOSÉ PAR M. DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) autorise la procédure de remplacement temporaire du directeur incendie en cas de congé maladie prolongé.

QUE par cette résolution soit nommé M. Gaétan Chabot, chef de caserne de la municipalité de Saint-Cyprien, à titre de remplaçant temporaire du directeur incendie M. Pierre Morneau, et ce, lors de congé de maladie ou d'accident qui se prolongerait à court ou moyen terme.

QUE cette résolution soit révisable chaque début d'année.

ADOPTÉE

3.1.2 - MISE À JOUR AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES

Tous les changements ont été effectués. Le dossier est à jour au registraire des entreprises. Nous ne pouvons pas supprimer les anciens membres puisqu'ils apparaissent dans la section "historique". Cela est permanent et obligatoire. Par contre, la date de fin de mandat est bien indiquée pour chacun.

3.1.3 - VIDÉO PROMOTIONNELLE - RECRUTEMENT DE POMPIERS

Une demande de soumission sera faite prochainement à cet effet.

04-01-22

4 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes ajoutés pour le mois de janvier 2022 en date du 12 janvier 2022 dans laquelle figurent tous les comptes totalise un montant de 21,634.45 \$:

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no.01-22 telle que présentée. Le total des comptes pour janvier 2022 s'élève à 21,634.45 \$

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

5.1 - DÉROULEMENT DES RENCONTRES

M. Chiasson fait une mise au point concernant le déroulement des séances et explique ses attentes à ce sujet.

05-01-22

5.2 - AUGMENTATION SALARIALE

ATTENDU QUE selon la résolution 25-03-2019 qui avait été passée au mois de mars 2019, l'augmentation salariale annuelle pour les employés (directeur et pompiers) proposée est la suivante: l'indexation moyenne du coût de la vie majorée de 0.50 %. Cette résolution avait été votée cinq ans, soient 2019 à 2023 inclusivement;

ATTENDU QUE l'indexation au coût de la vie pour l'année 2022 a connu un bond exceptionnel et inattendu et qu'il est très élevé et ce, en le comparant à toutes les données connues à ce jour;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) autorise pour l'année 2022, une augmentation salariale de 4 % pour le directeur, M. Pierre Morneau et une augmentation de 5% pour les pompiers.

ADOPTÉE

5.3 - SORTIES DU MOIS

M. Morneau fait la présentation du tableau des sorties du mois de décembre 2021.

6 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

7 - VARIA

7.1 - SIGNATAIRE AU COMPTE

Les démarches pour ajouter M. Chiasson comme deuxième signataire sont complétées auprès de Desjardins.

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

06-01-22

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 20h00.

ADOPTÉE

Mario Chiasson, président

Pierre Morneau, directeur général
greffier et trésorier

